

Appel à communications

Deuxième colloque « La santé dans tous ses états : regards croisés en sciences humaines et sociales », conjointement organisé par le **Groupe de Recherche juridique d'Albi (GREJA)** et l'**Ecole d'ingénieurs ISIS de Castres - INU Champollion**

Colloque

E-santé : usages et enjeux éthiques

Mardi 13 mars 2018

Ecole d'ingénieurs ISIS

Institut National Universitaire Champollion,

Campus de Castres

Dans une acception large, la e-santé renvoie à l'application des technologies de l'information et de la communication aux activités et services de santé. Elle englobe tout aussi bien la télémédecine que la santé connectée ou les systèmes d'information hospitaliers. Au-delà des bénéfices qu'elle devrait produire en termes budgétaires pour les systèmes de santé, la e-santé est également censée répondre aux besoins des malades en favorisant, par exemple, le décroisement hospitalier (médicalisation/numérisation du domicile) ou encore en facilitant une gestion plus autonome de sa santé à travers notamment la diffusion des informations relatives à la santé et au bien-être.

En matière de santé mobile (ou m-santé), qui constitue une des composantes de la e-santé, les géants du Web, comme Google ou Facebook, collectent et analysent les données de santé personnelles recueillies par le biais de certains objets connectés (bracelets, montres) et applications associées. Cette quantité gigantesque de données récoltées par les entreprises, qu'on appelle Big Data, laisse espérer des gains importants au niveau de la santé des populations pour peu qu'on parvienne à en faire correctement l'analyse. D'un autre côté, le recueil et l'analyse de ces données de santé personnelles s'accompagnent d'un certain nombre de risques quant à la protection des données et à la confidentialité.

On le voit à travers cet exemple, le développement du numérique dans le domaine de la santé ne va pas sans soulever un certain nombre de questionnements éthiques. La e-santé échappe d'autant moins aux discussions concernant les valeurs sociétales qu'il s'agit d'un domaine spécifique qui est au croisement de plusieurs types d'enjeux éthiques. Pour Michel Puech, la e-santé est la « *rencontre entre 2 systèmes de valeurs* ». Celui du numérique (ou des Technologies de l'Information et de la Communication), domaine qui en lui-même comporte déjà un certain nombre de préoccupations éthiques, et le système de valeurs lié à la pratique médicale ou du soin, qui est également sujette à de nombreuses problématiques éthiques.

Les discussions relatives aux usages de la e-santé et aux conséquences de leur évolution sur la pratique médicale et la santé des populations ne sauraient se faire exclusivement entre « spécialistes », à savoir entre personnels de santé et informaticiens. Il convient de mobiliser le champ des sciences humaines sociales afin d'aborder les enjeux éthiques du développement de la e-santé et de questionner ses usages. Les avancées scientifiques et techniques dans ce domaine sont en effet susceptibles de modifier profondément les représentations des individus quant à l'acte de soin, à leur propre santé, et de manière générale susceptibles de modifier la manière de penser la santé dans nos sociétés.

Thèmes des communications

La perspective de ce colloque vise à croiser les regards des sciences humaines et sociales (prises au sens large) sur les usages et les enjeux éthiques de la e-santé en France et à l'étranger. Les communications pourront traiter de ces sujets, non exhaustifs, de questionnement :

- Usages des outils connectés dans les pratiques de soin : bénéfiques, risques et limites
- Valeurs et représentations sociales en question à l'ère de l'e-santé. Par exemple : quelle relation médecin-patient en téléconsultation ?
- Ethique et droit en matière de e-santé. Par exemple : les sources du droit utilisées par la jurisprudence, ses méthodes interprétatives et son influence sur l'ordonnancement juridique en matière de e-santé. Comment traiter des données de santé et répondre aux normes ? Quels droits des patients ?

- Economie de la e-santé au prisme de l'éthique. Par exemple : modèle économique des GAFA (Google, Apple, etc.) concernant les données de santé personnelles
- Evolution du questionnement éthique dans le domaine du numérique en santé, comparaisons internationales.
- Etc.

Modalités de proposition des communications

Disciplines concernées

L'ensemble des disciplines universitaires relevant des sciences humaines dans son acception la plus large, telles que l'anthropologie, les sciences économiques, juridiques et politiques, l'histoire, la philosophie, la psychologie, la sociologie, etc. et toute approche susceptible de contribuer à la réflexion concernant les usages et l'éthique en e-santé.

Format de la proposition

La proposition de communication est composée d'un titre et d'un résumé de moins d'une page (3 000 signes maximum). Indiquer le nom, les coordonnées et l'affiliation institutionnelle de l'auteur.

Langue

La langue de communication est le français ou l'anglais

Informations pratiques

Calendrier

Date limite d'envoi des propositions : 15 décembre 2017

Réponse des coordinateurs : 15 janvier 2017

Contacts / envoi des propositions

Cynthia Boyer : cynthia.boyer@univ-jfc.fr

Adrien Defossez : adrien.defossez@univ-jfc.fr